

Travaux sur réseaux ou ouvrages électriques / rue du Niemen



Début des travaux

10/09/2024

Fin des travaux

09/10/2024

travaux sur réseaux ou ouvrages électriques rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 10/09/2024 au 09/10/2024 RUE DU NIEMEN

ARRÊTE

- Article 1
À compter du 10/09/2024 et jusqu'au 09/10/2024, la vitesse maximale autorisée des véhicules est fixée à 30 km/h RUE DU NIEMEN.
- Article 2
Les autorités compétentes peuvent réprimer toutes atteintes au non respect du présent arrêté municipal et procéder à la mise en fourrière de tous véhicules en infraction conformément à la législation en vigueur.

Coordonnées

rue du Niemen

95290

L'Isle-Adam

Documents

[Arrêté temporaire n°AT2024.220](#)